



50 ANS

Révolution tranquille

Un courant d'inspiration

Québec 



« Le gouvernement que je représente ici, par ses lois sur l'éducation, par son souci de la culture, par ses conceptions en matière de développement économique et par l'attention qu'il apporte au bien-être de la communauté québécoise, espère fournir ces moyens à notre peuple et matérialiser ainsi la volonté d'affirmation nationale qui l'anime. »

*Allocution de **Jean Lesage** lors du 25^e anniversaire de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la Province de Québec, Shawinigan, le 26 août 1961.*



« [...] C'est au peuple du Québec de prendre dans ses mains, librement et fièrement, la première et la plus importante de toutes les clés d'une économie moderne. Et ça, ça veut dire la nationalisation de l'électricité. »

*Intervention de **René Lévesque** dans un document audiovisuel du parti libéral en 1962 (BAnQ), citée dans : F. Brousseau, J. Bouchard, La voix de René Lévesque, une sélection de ses grands discours et de ses meilleures entrevues, SRC et Fides, 2002, p.34.*

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



Il est des moments dans la vie des peuples où les conditions sociales, économiques et culturelles se conjuguent favorablement et font surgir des besoins de réformes qui elles, tout à coup, deviennent à la fois nécessaires, possibles et souhaitées par le plus grand nombre. Au Québec comme ailleurs dans le monde, ce mouvement a pris naissance dans les années d'après-guerre porté par un vent de liberté et par une reprise économique soutenue fondée plus que jamais sur le développement et le partage du savoir.

Ce moment, nous l'appelons la Révolution tranquille parce que les nombreux changements intervenus en très peu d'années ont été réalisés dans le calme et l'enthousiasme populaire. Il en a été ainsi notamment en raison de l'engagement des personnes qui ont participé à la modernisation du Québec. Elles l'ont fait avec cœur, animées par l'inflexible volonté d'améliorer les conditions de vie des Québécoises et des Québécois. Cette époque est restée dans notre histoire comme une période de réformes salutaires qui a projeté le Québec dans la modernité.

En ce cinquantième anniversaire de l'élection de « l'Équipe du tonnerre » de Jean Lesage, nous nous devons de souligner les faits marquants de cette période et de rendre hommage à ces êtres d'exception qui ont donné le coup d'envoi à cette formidable et fructueuse aventure qui a conduit à la naissance du Québec moderne.

Le premier ministre,

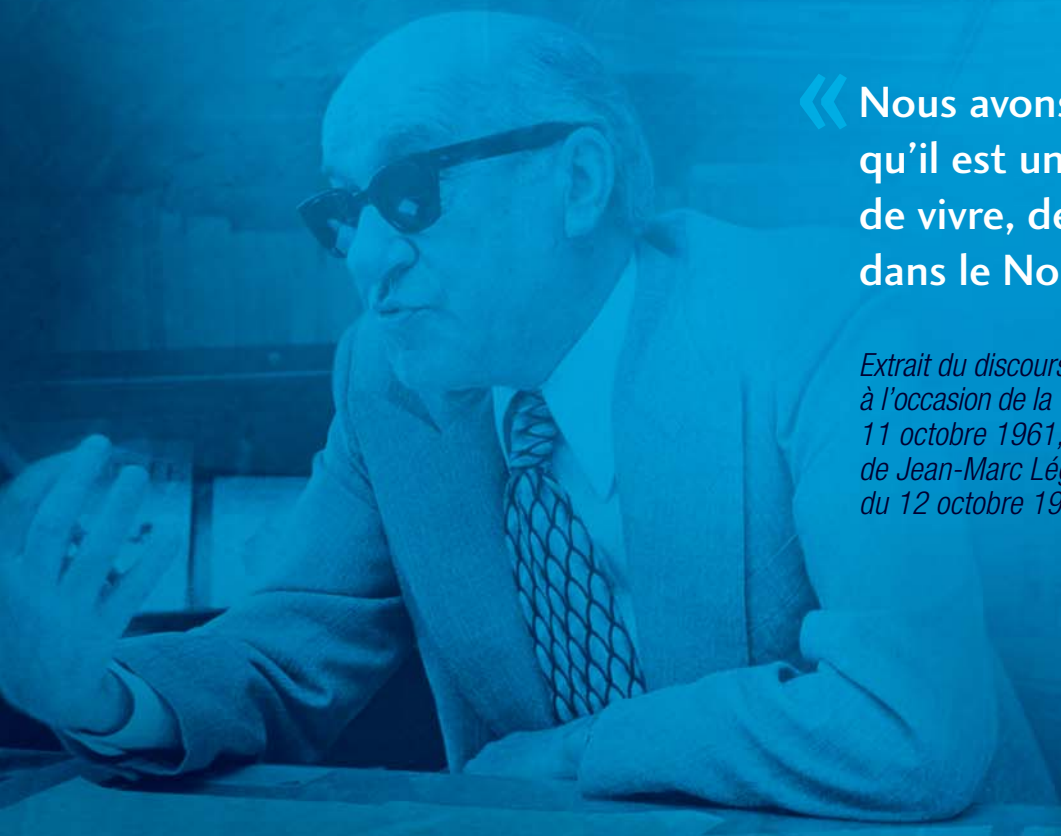
A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Jean Charest'.

JEAN CHAREST



« La législation proposée, M. le Président, est à mon avis un pas immense en avant, en ce qu'elle établit dès maintenant que la femme mariée doit à l'avenir être traitée à l'égal de l'homme devant la loi. »

*Débats de l'Assemblée législative, Extraits du discours de **Marie-Claire Kirkland** lors du débat de 2^e lecture sur le projet de loi 16 Loi sur la capacité juridique de la femme mariée, 11 février 1964.*



« Nous avons à démontrer qu'il est une manière d'être, de vivre, de créer en français dans le Nouveau Monde. »

*Extrait du discours de **Georges-Émile Lapalme** à l'occasion de la visite d'André Malraux à Montréal, 11 octobre 1961, d'après un compte rendu de Jean-Marc Léger publié dans Le Devoir du 12 octobre 1961.*

MESSAGE DE LA MINISTRE DE LA CULTURE DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE



La Révolution tranquille a 50 ans cette année et c'est avec joie que j'ai reçu la mission de répondre à un devoir collectif de mémoire envers les femmes et les hommes qui, au cours des années 1960, ont littéralement réinventé le Québec. J'ai le plaisir de compter sur la collaboration des membres du comité d'honneur pour commémorer cette époque fructueuse à plusieurs titres et mettre en lumière les réalisations des visionnaires déterminés à « changer le monde » et qui y sont parvenus.

Parmi les nombreuses orientations prises durant la Révolution tranquille, je tiens à souligner l'engagement du gouvernement envers la culture et l'affirmation de l'identité québécoise, qui s'est traduit notamment par la création du ministère des Affaires culturelles en 1961. La reconnaissance de la distinction québécoise a favorisé l'éclosion d'une vie artistique et culturelle forte.

C'est également au cours de cette période que les Québécoises ont obtenu la pleine reconnaissance de leurs droits légaux et qu'elles ont commencé à s'investir dans tous les domaines, notamment dans l'espace public, pour y faire entendre une voix différente, une voix qui parlait d'équité, d'égalité et d'harmonie sociale.

J'invite mes concitoyennes et mes concitoyens à joindre leurs hommages à ceux du gouvernement du Québec pour souligner l'immense contribution des personnalités d'exception qui ont été les artisans de cette vaste réforme dont l'impact se fait encore sentir aujourd'hui.

*La ministre de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine,*

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'C' followed by a series of fluid, connected strokes.

CHRISTINE ST-PIERRE

COMITÉ D'HONNEUR

La célébration d'un moment aussi crucial dans l'histoire du Québec que fut la Révolution tranquille transcende les partis politiques, les groupes et les opinions. C'est pourquoi un comité d'honneur formé de personnalités-phares, d'observateurs et d'analystes de premier plan de cette époque a été mis sur pied.

Leur rôle est celui d'un conseil de sages chargé de guider les orientations à donner aux activités de commémoration, de cibler les événements-clés et de contribuer à désigner les personnages marquants de la période. Pour s'assurer d'un maximum d'impact parmi la population, les membres du comité ont aussi le mandat de susciter la participation de partenaires des secteurs privé et public. Ainsi, les célébrations contribueront à mieux faire connaître les valeurs et les faits marquants qui ont façonné le Québec moderne, de même qu'à rendre hommage à celles et à ceux qui en ont été les grands acteurs.

Jean-Paul **L'Allier**, *président*

Lise **Bacon**

Claude **Béland**

Janette **Bertrand**

Roch **Bolduc**

Claude **Castonguay**

Bernard **Derome**

Paul **Gérin-Lajoie**

Jacques **Godbout**

Jack **Jedwab**

Jean-Claude **Rivest**

Jean-Noël **Tremblay**

Denis **Vaugeois**

LES GRANDS ARTISANS DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

La Révolution tranquille est née d'un changement de mentalité dont le besoin s'est fait sentir partout en Occident à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au Québec, on considère que l'élection du gouvernement Lesage, le 22 juin 1960, marque le début de cette période d'effervescence sociale, économique et culturelle qui a transformé en profondeur notre société. En considérant le chemin parcouru un demi-siècle plus tard, un constat s'impose : nous devons énormément aux artisanes et aux artisans de cette mutation hors du commun qui a permis aux Québécoises et aux Québécois de prendre leur avenir en main.

Au sein de l'appareil gouvernemental, ou en périphérie, ces grands visionnaires ont transformé le rôle de l'État, modernisé l'économie, démocratisé le système d'éducation, mis en place un filet de sécurité sociale et assuré la promotion de la langue française en même temps que celle de la culture qui la porte.

Les réformes mises de l'avant ont été de puissants catalyseurs qui ont insufflé un élan de dynamisme dans l'ensemble de la société. En moins d'une décennie, le visage du Québec s'est littéralement métamorphosé : le taux de scolarisation a dépassé les prévisions les plus optimistes, l'économie a connu une croissance et une diversification exceptionnelles, les francophones ont pénétré le milieu des affaires en plus grand nombre, tandis que la production culturelle, originale et typiquement québécoise, a proprement explosé. Par ailleurs, après des années de revendications, les femmes ont acquis la pleine égalité juridique et pris une place de plus en plus grande dans l'espace public.

Le gouvernement du Québec est fier de rendre hommage aux personnalités d'exception qui ont piloté ce vaste chantier de modernisation en leur décernant la *Médaille 50 ans de Révolution tranquille – Un courant d'inspiration*. Par ce geste, le gouvernement répond également à un devoir de mémoire en mettant en relief l'esprit de l'époque, soit la volonté de se prendre en main, de faire des choix et de se donner les outils nécessaires pour y parvenir.

LES RÉCIPENDAIRES

François-Albert **Angers**

Michel **Bélanger**

Gérard **Bergeron**

Roch **Bolduc**

Robert **Boyd**

Claude **Castonguay**

Guy **Coulombe**

Jean-Paul **Desbiens**

Jean **Deschamps**

Robert **Després**

Gérard **Dion**

Fernand **Dumont**

Jean-Charles **Falardeau**

Gérard **Filion**

Thérèse **Forget Casgrain**

Guy **Frégault**

Jacques **Genest**

Paul **Gérin-Lajoie**

Roland **Giroux**

Éric **Gourdeau**

Daniel **Johnson**

Eric William **Kierans**

Marie-Claire **Kirkland**

Louis **Laberge**

Georges-Émile **Lapalme**

André **Laurendeau**

Jean-Marc **Léger**

Jean **Lesage**

Georges-Henri **Lévesque**

René **Lévesque**

Jean **Marchand**

André **Marier**

Roger **Marier**

Pierre **Martin**

Yves **Martin**

Claude **Morin**

Gérard **Nepveu**

Robert **Normand**

René **Paré**

Alphonse-Marie **Parent**

Roland **Parenteau**

Jacques **Parizeau**

André **Patry**

Gérard **Pelletier**

Louis-Philippe **Pigeon**

Marcel **Rioux**

Guy **Rocher**

Claude **Ryan**

Paul **Sauvé**

Arthur **Tremblay**

LE PROCESSUS DE SÉLECTION



La Révolution tranquille résulte en grande partie d'une prise de conscience, dans toutes les sphères de la société, de la capacité du Québec d'imaginer un avenir meilleur et de se doter des outils pour atteindre les buts fixés.

Ce vent de confiance a permis de transformer l'État et d'en faire un instrument de développement culturel, économique et social.

L'administration publique a donc largement contribué à la mise en œuvre de ce que l'on appellera plus tard la Révolution tranquille. C'est pourquoi l'Institut d'administration publique du Québec (IAPQ) et l'École nationale d'administration publique (ENAP) ont été conviés à unir leurs ressources et à former un jury pour prendre en charge la sélection finale des personnalités récipiendaires de la *Médaille 50 ans de la Révolution tranquille – Un courant d'inspiration*.

Une première liste de plus de 100 noms a été dressée par un historien consultant en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dont la ministre, M^{me} Christine St-Pierre, s'est vu confier la coordination de la commémoration des 50 ans de la Révolution tranquille par le premier ministre, M. Jean Charest.

Le comité d'honneur a ensuite enrichi et validé cette liste avant de la soumettre aux membres du jury.

Ils ont retenu 50 récipiendaires dont l'impact a été déterminant sur l'évolution de la société québécoise et aussi en raison de leur rôle décisif dans les grandes réformes menées par l'État au cours de la décennie 1960-1970.

La rigueur de la procédure, associée à l'expertise de l'IAPQ et de l'ENAP en matière d'activités de reconnaissance, assure l'impartialité du choix des femmes et des hommes de mérite que le gouvernement honore pour leur contribution exemplaire à la modernisation de l'État du Québec.

CETTE PUBLICATION EST UNE RÉALISATION
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS
ET DE LA CONDITION FÉMININE

Rédaction :

Fernando Michaud, Direction des relations publiques

Révision :

Joëlle Chauveau, Direction des relations publiques

Coordination de l'édition :

Colette Proulx, Direction des relations publiques

Pierre Pouliot, Bureau de la sous-ministre

Conception graphique :

Communication Publi Griffé

CÉRÉMONIE HOMMAGE

Merci aux personnes suivantes

pour leur collaboration :

Hélène Latouche

Jocelyn Saint-Pierre

André Jean

Nicolas Desjardins

Marie-Claude Francoeur

Émilie Gaudreault-Cayer

Patric Saucier

Emmanuelle Brière

Danièle Belley

Philippe Durocher

Simon Larouche

Jocelyn Pelletier

Marc-André Thibault

Daphnée Lemieux-Boivin

Geneviève Tremblay

Production vidéo :

La Cavalerie

Le gouvernement du Québec tient à remercier
les organismes suivants pour leur soutien financier :

Investissement Québec

Société générale de financement du Québec

Caisse de dépôt et placement du Québec

Rio Tinto Alcan

« L'État québécois est le point d'appui collectif
de la communauté canadienne-française.
L'État québécois n'est pas un étranger parmi nous.
Allons-nous le comprendre ! C'est à nous. Il est à nous.
Il nous appartient et il émane de nous. »

*Extrait d'un discours de **Jean Lesage**
prononcé devant les enseignants le 25 mars 1961*



RevolutionTranquille.gouv.qc.ca